



Prairies

Identification	Nom et/ou N° de(s) parcelle(s) ou îlot cultural		
	Surfaces	SAU	
		SPE (1)	
	Précédent cultural		
	Culture pratiquée		
	Type de prairie (voir tableau 1)		
	Type de sol (voir tableau 3)		
	% légumineuses si Prairies (voir tableau 4)		
Date d'implantation			

Les éléments du tableau ci-dessus doivent obligatoirement être renseignés, qu'un apport d'azote sur les cultures soit prévu ou non.

PLAN PREVISIONNEL DE FUMURE A REALISER AVANT LE PREMIER APPORT

Ouverture du bilan (2) (mettre la date du jour)	
Objectif de rendement (2) (3)	

Besoins	Besoin d'N par tonne de MS en fonction du mode d'exploitation de la prairie (voir tableau 2)	
	TOTAL DES BESOINS (Objectif de rendement x Besoin d'N par tonne)	

Fourniture	+	Fourniture d'azote par du sol en fonction du type de sol (voir tableau 3)	
	+	Fourniture d'Azote liée à la présence de légumineuse (voir tableau 4 et 5)	
	=	TOTAL FOURNITURES	

Dose totale d'azote		Besoins – Fournitures	
	/	Coefficient Apparent d'Utilisation (CAU = 0,7 pour région Languedoc Roussillon)	
	=	(Besoins – Fournitures) / 0,7	

Fumure organique	Nature du produit organique	
	Période d'apport	
	Quantité (t ou m3) apportée / ha	
	Teneur en azote	
	Unités d'azote disponible / ha (NMO)	

Complément d'azote minéral à prévoir (N/ha)

(1) SPE : Surface Potentiellement Epanable (SAU à laquelle on retranche les surfaces ne pouvant recevoir de l'azote en raison proximité captage, cours d'eau...).

(2) Non exigé si aucun apport ou une quantité totale d'azote < à 50 Kg/ha.

(3) L'objectif de rendement à utiliser pour le calcul prévisionnel est la moyenne des rendements obtenus pour la culture sur l'exploitation (3 années parmi les 5 dernières, en enlevant les 2 valeurs extrêmes).

Document a conserver sur l'exploitation pendant au minimum 5 ans

Tableau 1 : correspondance entre type de prairie et objectif de rendement

Type de prairie	Objectif de rendement
Landes, pâturage	< 2t/ha de MS
Prairies naturelles, pâturage extensif	2-4 t/ha de MS
Prairies naturelles, une fauche + pâturage extensif	3-5 t/ha de MS
Prairie artificielle (dactyle, fétuque, RGA), fauche et/ou pâture	4-6 t/ha de MS
Prairie artificielle plus intensive (ray-grass, brome), ensilage puis fauche	6-10 t/ha de MS
Prairie artificielle plus intensive (méteil, sorgho fourrager), ensilage	6-10 t/ha de MS
Luzerne en sec	3-5 t/ha de MS (pas de fertilisation azotée)
Luzerne irriguée	5-10 t/ha de MS (pas de fertilisation azotée)

Tableau 2 : besoins d'azote en fonction du mode d'exploitation

Mode d'exploitation	Besoin en kg d'N/t de MS
Pâturage à rotation rapide (retour toutes les 3 semaines) ou continu	30
Pâturage à rotation lente (retour toutes les 5 semaines)	25
Ensilage	25
Foin précoce et foin de repousse	20
Foin tardif de 1er cycle	15

Tableau 3 : Fourniture d'azote selon le type de sol

Type de sol	Fourniture du sol en kg d'N/t de MS
Sols pauvres de type Landes, faible fertilisation, pâture extensive	20
Sols peu profond, faible fertilisation, pâture extensive	30
Sols moyennement profond, apports minéraux ou organiques moyens ou irréguliers, pâture ou fauche	50
Sols profonds, fertilisation organique régulière et apports d'entretien minéraux, pâture ou fauche intensive	70
Sols profonds, fertilisation élevée, pâture ou fauche intensive	120

Tableau 4 : Détermination du niveau de présence des légumineuses

Niveau	Éléments d'observation visuelle	% de Trèfle blanc en mai-juin (ou autre légumineuse)
Faible	La graminée domine largement le trèfle blanc (ou autres légumineuses)	10 - 20
Moyen	La graminée est dominante mais on voit bien le trèfle blanc (ou autres légumineuses)	20 - 35
Elevé	On voit presque partout du trèfle blanc (ou autres légumineuses)	35 - 50
Excessif (1)	On ne voit quasiment que le trèfle blanc (ou autres légumineuses)	> 50

(1) Dans ce cas, absence de fertilisation azotée minérale à prévoir)

Tableau 5 : Apport d'azote en fonction du niveau de présence de légumineuse et du potentiel de production de la prairie.

		Faible		Moyen		Elevé	
		Trèfle blanc	Autre lég.	Trèfle blanc	Autre lég.	Trèfle blanc	Autre lég.
Potentiel de production de la prairie (t de MS/ha)	2	Les prairies à faible productivité ne comportent en général pas de légumineuses.					
	4	24	19	43	33	67	52
	6	36	28	65	50	101	78
	8	48	37	86	67	134	104
	10	60	47	108	84	168	130



Prairies

Exemple : prairie artificielle temporaire (rgi), ensilage puis fauche.
sol profond fertilisation organique régulière et apports minéraux. absence de légumineuse.

Identification	Nom et/ou N° de(s) parcelle(s) ou îlot cultural		N° 4
	Surfaces	SAU	8 ha
		SPE (1)	8 ha
	Précédent cultural		-
	Culture pratiquée		Ray Gras Italien
	Type de prairie (voir tableau 1)		Prairie temporaire
	Type de sol (voir tableau 3)		Sol profond
	% légumineuses si Prairies (voir tableau 4)		0 %
Date d'implantation		1 ^{er} mars	

Les éléments du tableau ci-dessus doivent obligatoirement être renseignés, qu'un apport d'azote sur les cultures soit prévu ou non.

PLAN PREVISIONNEL DE FUMURE A REALISER AVANT LE PREMIER APPORT

Ouverture du bilan (2) (mettre la date du jour)	1 mars
Objectif de rendement (2) (3)	5 + 3 = 8 t de MS / ha

Besoins	Besoin d'N par tonne de MS en fonction du mode d'exploitation de la prairie (voir tableau 2)	25 U ensilage et 20 U foin
	TOTAL DES BESOINS (Objectif de rendement x Besoin d'N par tonne)	(5 x 25) + (3 x 20) = 185 U

Fourniture	+ Fourniture d'azote par du sol en fonction du type de sol (voir tableau 3)	70 U
	+ Fourniture d'Azote liée à la présence de légumineuse (voir tableau 4 et 5)	0 U
	= TOTAL FOURNITURES	70 + 0 = 70 U

Dose totale d'azote	Besoins – Fournitures	185 – 70 = 115 U
	/ Coefficient Apparent d'Utilisation (CAU = 0,7 pour région Languedoc Roussillon)	0,7
	= (Besoins – Fournitures) / 0,7	115/0,7 = 164 U

Fumure organique	Nature du produit organique	fumier mou bovin lait
	Période d'apport	Août-septembre
	Quantité (t ou m3) apportée / ha	25 t
	Teneur en azote	2,4
	Unités d'azote disponible / ha (NMO)	60

Complément d'azote minéral à prévoir (N/ha)	164 - 60 = 104 U
---------------------------------------------	------------------

(1) SPE : Surface Potentiellement Epanable (SAU à laquelle on retranche les surfaces ne pouvant recevoir de l'azote en raison proximité captage, cours d'eau...).

(2) Non exigé si aucun apport ou une quantité totale d'azote < à 50 Kg/ha.

(3) L'objectif de rendement à utiliser pour le calcul prévisionnel est la moyenne des rendements obtenus pour la culture sur l'exploitation (3 années parmi les 5 dernières, en enlevant les 2 valeurs extrêmes).

Document à conserver sur l'exploitation pendant au minimum 5 ans